

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
16/05/17	24/05/17	2017-1677

## 1. Intitulé du projet

Boisement de parcelles agricoles adjacentes à un boisement existant

## 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom CREPIN

Prénom EMILE

### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

## 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
47 - c	1er boisement de plus de 0.5 hectare

## 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Plantation d'un boisement sur 7.19 ha sur trois parcelles cadastrales anciennement terres agricoles (prairies et cultures). Les parcelles sont adjacentes un boisement existant. Les parcelles sont déjà entourées de haies champêtres qui servent notamment de brise-vent.

Les travaux préalables à la plantation consisteront à un sous-solage deux mois avant la plantation afin de préparer au mieux le sol au vu de la texture limoneuse sensible au tassement.



## 4.2 Objectifs du projet

L'objectif de la plantation est multifonctionnel à savoir production de bois d'œuvre, de bois de chauffage mais également constitution potentielle d'un territoire de chasse. Le but est de constituer un boisement homogène avec le boisement existant, l'ensemble composera ainsi un patrimoine familial.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux consisteront à la préparation du sol en amont de la plantation puis à la plantation elle-même composée des essences suivantes : chêne sessile, hêtre, châtaignier, merisier, noyer notamment et en accompagnement : charme, érables, aulne, tilleul à grandes feuilles.

Périodiquement, des travaux de taille et d'entretien seront réalisés ainsi que des éclaircies à partir des 15 ans du boisement.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans minimum 80 à 100 ans, le boisement sera exploité pour la vente de bois d'oeuvre et un reboisement sera prévu. Les travaux ne concerneront pas la totalité du boisement car l'exploitation sera progressive afin de limiter l'impact sur le sol et sur le paysage.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**  
 La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Aucune mise à part la présente demande.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
7.19 hectares	Hectares

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Cormont  
 Ferme de Fernehem  
 Parcelles A 0080 dans sa totalité et parcelles ZC 0017 et A 0086 en partie.

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 1 ° 46 ' 13 " 585 Lat. 50 ° 34 ' 10 " 341

*Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :*

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_  
 Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_  
 Communes traversées :

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui  Non

Extension d'un boisement existant.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative



## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II (Vallée de la Course)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un minimum pour la croissance des arbres
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	



	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Boisement de terres agricoles anciennement cultivées car le propriétaire est en retraite.
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Faible risque de sismicité.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	



	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :



**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de boisement devrait être dispensé d'une étude car il va apporter de la biodiversité avec la plantation d'un peuplement diversifié. D'un point de vue paysager, il vient compléter un boisement existant, il aidera à la lutte contre l'érosion des sols. De plus, les terres ne sont plus destinées à un usage agricole car elles sont la propriété du maître d'ouvrage qui a arrêté son activité et souhaite aujourd'hui agrandir son boisement.

### 8. Annexes

#### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Compte-rendu suite à la visite conseil du Centre régional de la propriété forestière.

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Cormont

le, 02 mai 2017

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus





Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

## Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER  
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

#### Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Ferme de Fernehem

Code Postal

6 2 6 3 0

Localité

CORMONT

Pays

FRANCE

Tél

667599966

Fax

Courriel

emile.crepin@wanadoo.fr

#### Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio  
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

#### Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

CREPIN

Prénom Emile

Qualité

Propriétaire

Tél

667599966

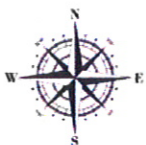
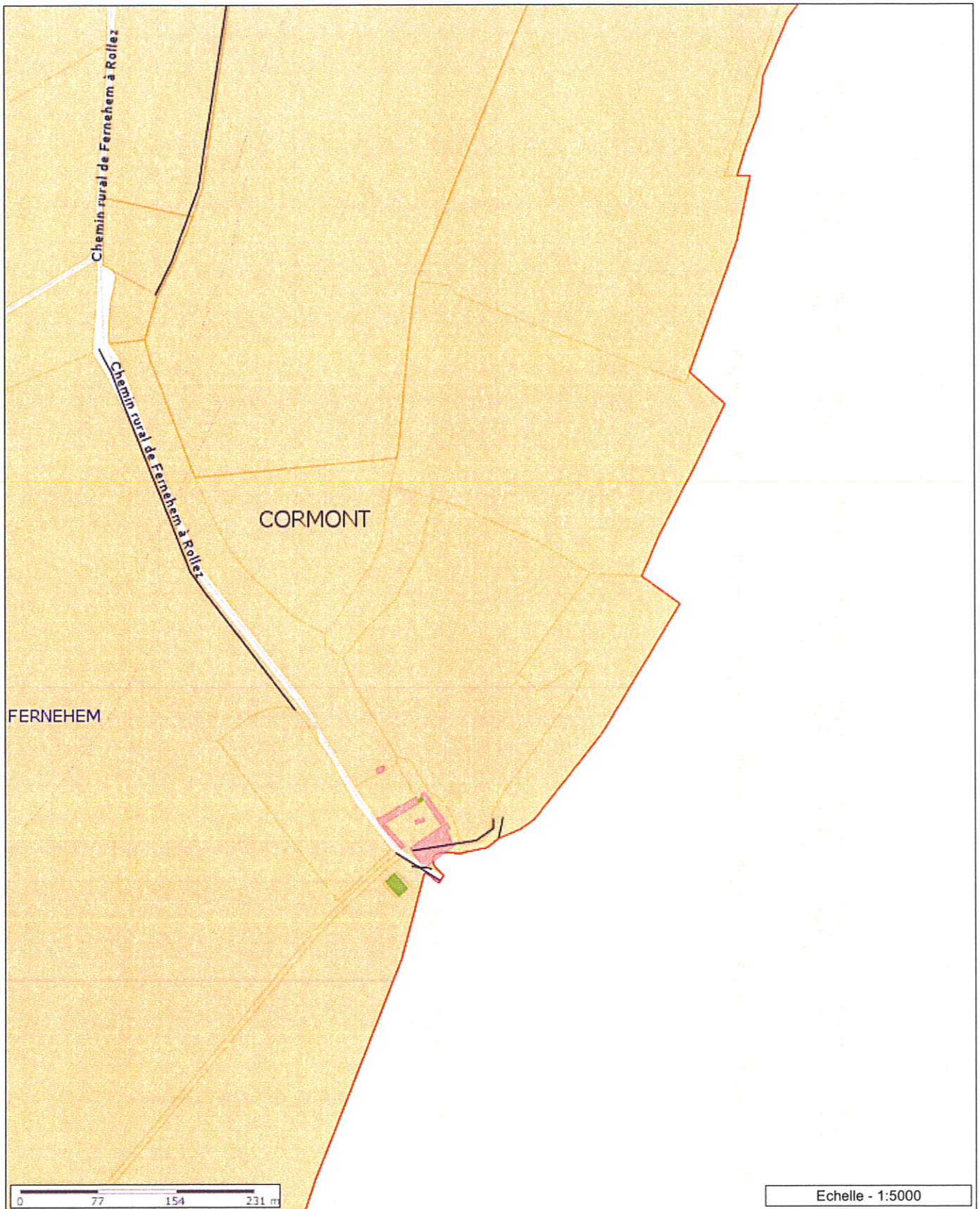
Fax

Courriel

emile.crepin@wanadoo.fr

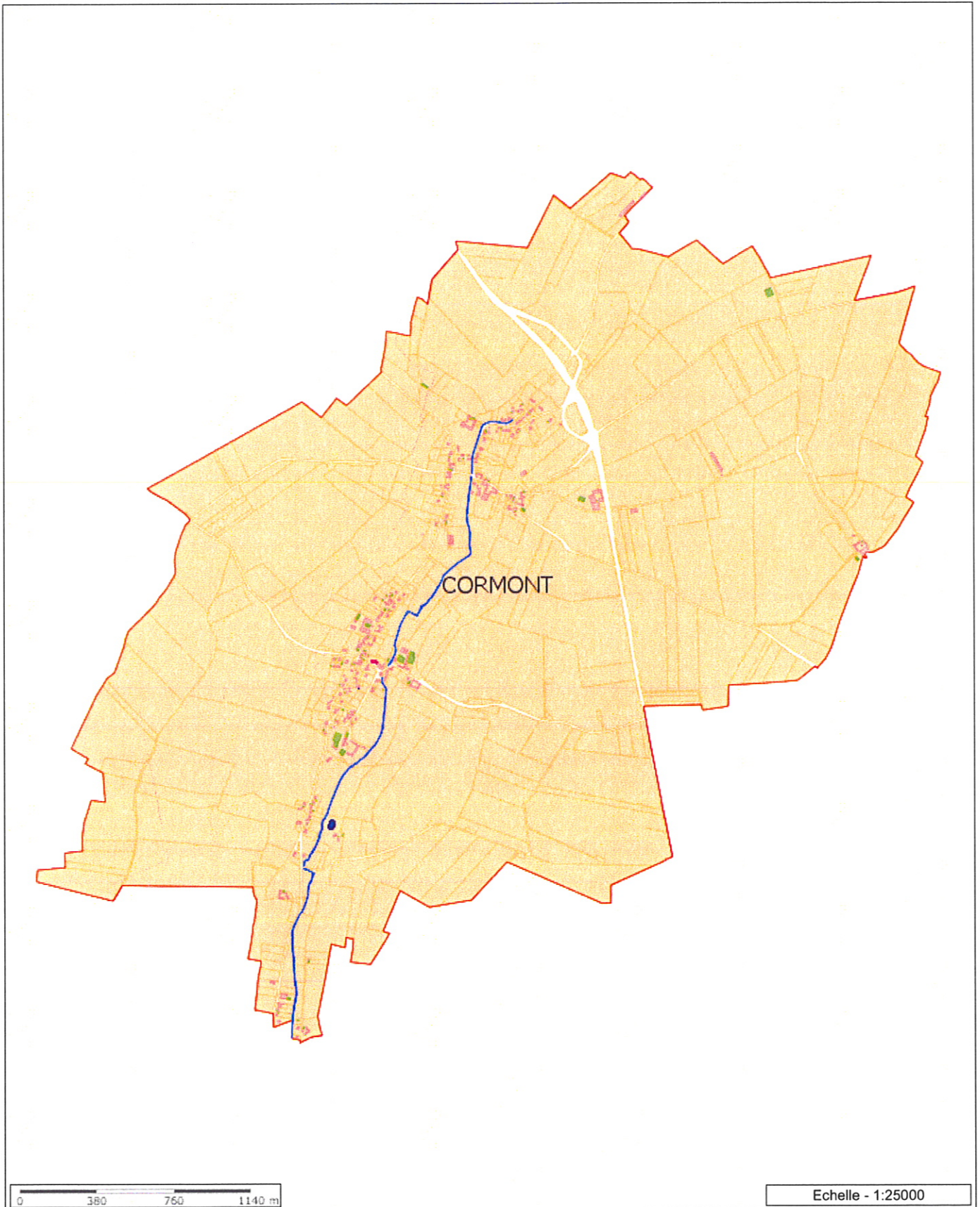
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.





Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.












Les informations contenues sur les cartes ne sont pas contractuelles, elles ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de la collectivité.

## PROJET DE PLANTATION



Attention, les couleurs ne fixent pas le choix des essences et leur positionnement sur les parcelles !

### Légende :

- Parcelle : 
- Chemin : 
- Place de dépôt / stationnement : 
- Sondages pédologiques : ☆
- Culture à gibier : 
-  Orientation des lignes d'essences « objectif »
-  Orientation des lignes d'essences d'accompagnement
-  Lignes brise-vents à installer (Aulne glutineux)

Attention, ce schéma est indicatif. Les échelles ne sont pas respectées (notamment au niveau du nombre de lignes). Un plan d'aménagement peut être proposé par un Gestionnaire Forestier Professionnel.



PLAN DE SITUATION 1/17000



Échelle 1 : 17 055





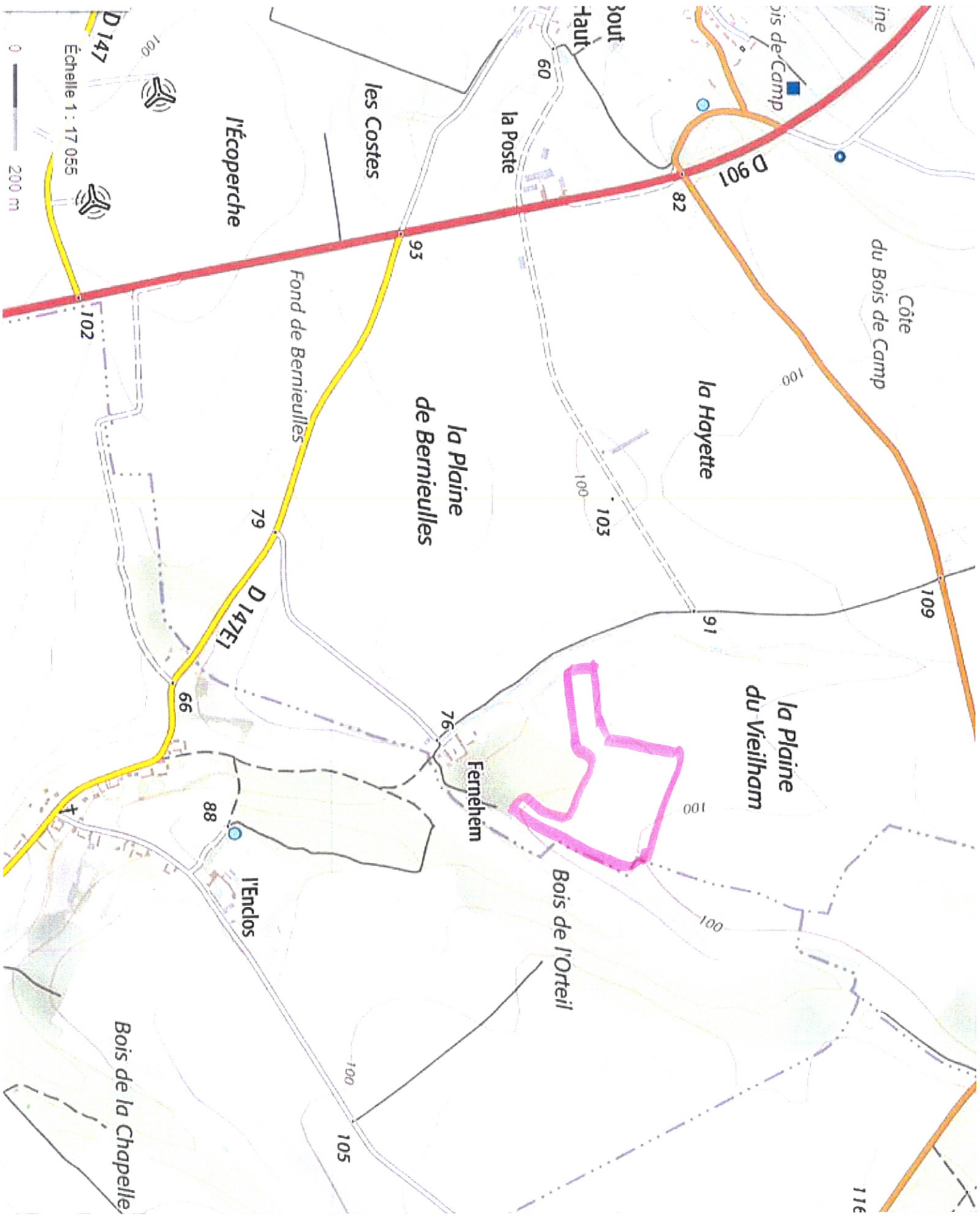
PLAN DE SITUATION 1/34000

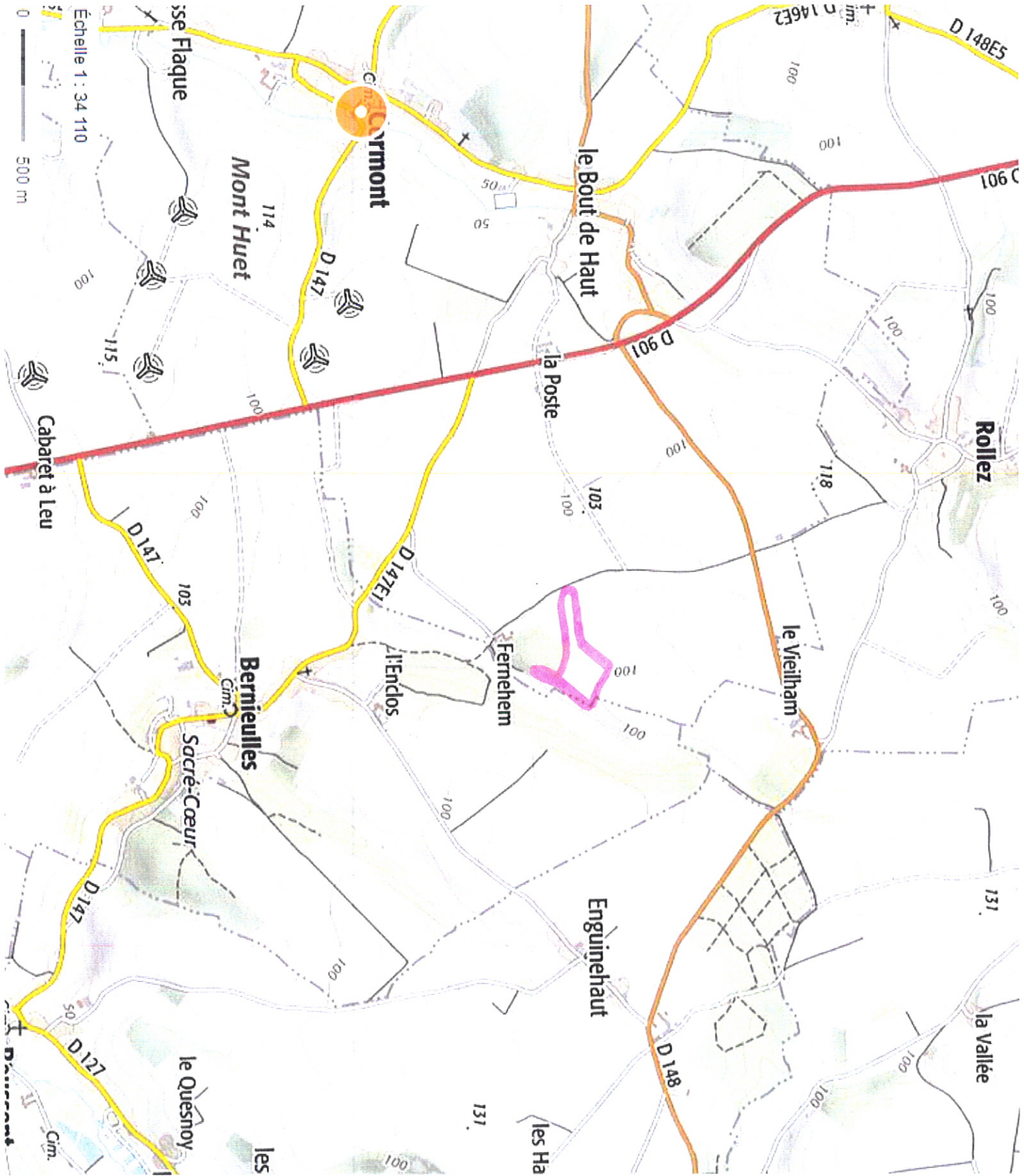


0 500 m

Échelle 1 : 34 110









PLAN ABRIS PROJET

0 ——— 50 m

Echelle 1 : 4 264





## VISITE DIAGNOSTIC

### PROJET DE BOISEMENT

Date de la visite 28/09/2016  
Date du compte-rendu 02/10/2016  
Visite effectuée par Xavier BONNART (CRPF)

#### INFORMATIONS SUR LE PROPRIETAIRE

Type de propriété  individuel  indivision  groupement forestier  SCI  autre

Personne rencontrée M. Emile CREPIN  
Rôle dans la gestion Propriétaire (agriculteur retraité)  
Contact Ferme du Fernehen  
62 630 CORMONT  
06 67 59 99 66  
[emile.crepin@wanadoo.fr](mailto:emile.crepin@wanadoo.fr)

Commune Cormont  
Lieu-dit Fernehen  
Surface totale **7,19 ha à boiser**  
Parcelles A 0080, ZC 0017 (en partie) et A 0086 (en partie)

#### SCHEMA DES PARCELLES A BOISER

Plan détaillé des parcelles :



Localisation des parcelles :



Légende :



Parcelles cadastrales



Sondages pédologiques (voir le tableau page 3)

Source : Bd Parcellaire® / BD ORTHO® / SCAN 25® / © IGN – Année de prise de vue (2012)



## INFORMATIONS SUR LA PROPRIETE

**Terrain** Le terrain est un ensemble de 3 parcelles cadastrales utilisées jusqu'à présent comme culture ou prairie permanente. Elles sont directement contigües à des parcelles boisées récents et anciennes.

**Projet** L'objectif multifonctionnel du propriétaire est de constituer un boisement diversifié qui servira potentiellement de territoire de chasse tout en produisant du bois d'œuvre de qualité à terme ainsi que du bois de chauffage. Cela constituera un ensemble boisé homogène qui composera le patrimoine familial.

<b>Région forestière</b>	Collines d'Artois	
<b>Commune</b>	Ostricourt	
<b>Surface</b>	7,19 ha à boiser sur un total de 16,70 ha	
<b>Accès</b>	Accès depuis D147E1 et potentiellement depuis la D148 grâce à des chemins carrossable. Possibilité d'aménager une aire de dépôt / stationnement.	
<b>Topographie</b>	Plateau et haut de versant	
<b>Précipitations<sup>1</sup></b>	1 047 mm/an dont 578 mm en période de végétation (moyenne trentenaire)	
<b>Risque de gel tardif au printemps</b>	<b>Moyenne</b> (Moyenne du nombre de jour de gel en mai : 0,2)	
<b>Zonages</b>	<input type="checkbox"/> Natura 2000 Habitat <input type="checkbox"/> Natura 2000 Oiseaux <input type="checkbox"/> Réserve naturelle nationale <input type="checkbox"/> Réserve naturelle régionale <input type="checkbox"/> Site classé	<input type="checkbox"/> Arrêté de Protection de Biotope <input type="checkbox"/> ZNIEFF I <input checked="" type="checkbox"/> ZNIEFF II ( <i>Vallée de la Course</i> ) <input type="checkbox"/> Périmètre de protection monument <input type="checkbox"/> Enjeu Eau Potable <input type="checkbox"/> Aucun zonage

ZNIEFF : Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

**Lien avec un Gestionnaire Forestier Professionnel : Aucun**

Pour être informé de l'actualité des bois et forêts de la région, inscrivez-vous gratuitement à la lettre d'information du CRPF (bimestriel) : <http://www.cnpf.fr/hautsdefrance/n/newsletter-au-fil-des-bois/n:752>

<sup>1</sup> Informations issues des moyennes trentennaires (1980 – 2010) de Météo France

## ANALYSES DU SOL

	Sondages 1 et 4	Sondage 2	Sondage 3
Potentialités forestières	Bonnes	Moyennes	Très bonnes
Topographie	Haut de versant	Haut de versant	Bas de versant
Profondeur	> à 80 cm (S. 1) et > à 1 m (S. 4)	> à 90 cm	> à 1,10 m
Texture	Limoneuse puis argilo-limoneuse	Argileuse	Limoneuse
Pierrosité	Charge moyenne en silex		
pH	Entre 5 et 6		
Test HCl	Négatif		Légèrement positif entre 0 et 20 cm de profondeur
Profil pédologique	<p style="text-align: center;">Traces d'hydromorphie à partir de 40 cm</p>	<p style="text-align: center;">Traces d'hydromorphie à partir de 25 cm</p>	
Atouts	Bonne réserve en eau ; Sol bien drainé et peu acide	Station riche en éléments nutritifs	Bonne réserve en eau ; Sol bien drainé et peu acide
Contraintes	Charge en silex	Engorgement temporaire à faible profondeur ; Argile présent dès la surface	Aucune
Station for. <sup>1</sup>	US L2	US A2	US Col
Essences « objectifs »	Chêne sessile, Hêtre, chêne rouge, Châtaignier commun et Merisier	Chêne sessile	Noyer hybride (NG 23), Hêtre et Merisier
Accompagnement	Charme, Erables (plane et sycomore), Aulne de Corse (brise-vent)	Charme	Erables (plane et sycomore), Tilleul à grandes feuilles, Aulne de Corse (brise-vent)
Enrichissement	Alisier torminal (en bloc et D < 15 %)		Alisier torminal / blanc (en bloc et D < 15 %)
Autres essences possibles (en bloc pur)	Peupliers ( <i>Trichobel</i> et/ou <i>Raspalje</i> ) et Douglas	Peupliers ( <i>Trichobel</i> )	Douglas

1 : Définie grâce au guide des stations forestières de l'Artois, Ponthieu, Cambrésis, Santerre et Saint-Quentinois (CRPF).



## PROJET DE PLANTATION



Attention, les couleurs ne fixent pas le choix des essences et leur positionnement sur les parcelles !

### Légende :

Parcelle : 

Chemin : 


Place de dépôt / stationnement : 

Sondages pédologiques : ☆

Culture à gibier : 

 Orientation des lignes d'essences « objectif »

 Orientation des lignes d'essences d'accompagnement

 Lignes brise-vents à installer (Aulne glutineux)

**Attention, ce schéma est indicatif. Les échelles ne sont pas respectées (notamment au niveau du nombre de lignes). Un plan d'aménagement peut être proposé par un Gestionnaire Forestier Professionnel.**

Densités : Le mélange d'essences est à penser **par secteur** (en fonction des stations forestières) et **par ligne** (et pied à pied pour l'accompagnement) :

Pour l'option de plantation (pour partie) en **Chêne rouge** (50%) et en **Châtaignier commun** (50%), il est préconisé des interlignes de 4 m pour faciliter les travaux et 2,5 m entre deux plants (soit une densité de **1 000 plants / ha**) ;

Pour l'option de plantation (pour partie) en **Chêne sessile** (50 %) et **Charme** (25%) / **Erable sycomore** (25%), il est préconisé des interlignes de 4 m pour faciliter les travaux et 3 m entre deux plants (soit une densité de **833 plants / ha**) ;

Pour l'option de plantation (pour partie) en **Noyer hybride** (NG23), il est préconisé des interlignes de 8 m et 8 m entre deux plants (soit une densité de **156 plants / ha**). Il peut être intéressant d'ajouter des interlignes d'Aulnes de Corse (jouant le rôle d'accompagnement et de production de bois de chauffage à 10 à 15 ans) avec des interlignes de 8 m et 4 m entre deux plants (soit une densité de **315 plants / ha**) ;

Pour l'option de plantation (pour partie) en **Douglas**, il est préconisé des interlignes de 4 m pour faciliter les travaux et 2 m entre deux plants (soit une densité de **1 250 plants / ha**) ;

Pour l'option de plantation (pour partie) en **Peupliers**, il est préconisé des interlignes de 8 m pour faciliter les travaux et 8 m entre deux plants (soit une densité de **156 plants / ha**) ;

D'autres configurations peuvent être envisagées.

**Brise-vents :** La parcelle est exposée aux vents sur son côté Ouest mais il existe déjà des haies. Néanmoins, il pourrait être judicieux d'y installer, en haut de versant de la parcelle au Nord du bois une ligne brise-vents composée d'arbres de haut jet (Aulne glutineux) tous les 4 m environ.

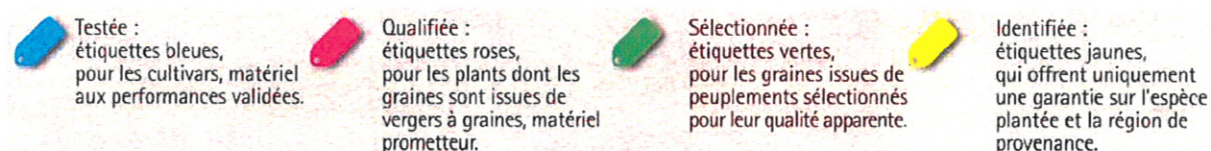
**Distances minimales :** Parcelles voisines : la distance minimale obligatoire de plantation est de 2 m. à partir du fond voisin. Il est néanmoins conseillé de planter à **au moins 4 à 6 mètres du fond voisin** pour limiter la taille des branches débordant dans la parcelle voisine. Cette bande pourra être utilisée pour circuler avec un engin agricole

**Accès** Il est conseillé de prévoir, avant la plantation, un espace de 4 m minimum tout autour de la parcelle pour circuler avec un engin et de laisser ouverte **une place de dépôt (entre 150 et 300 m<sup>2</sup>)** pour le stockage futur des bois et le stationnement des véhicules. Laissez une distance de 6 m en fin de ligne pour servir de tournières aux engins.

**Travaux** Un **sous-solage** est recommandé au moins **deux mois avant la plantation**, étant donné la texture à tendance limoneuse sensible au tassement. Prévoir éventuellement la pose d'un **paillage** ou d'un semis de légumineuse pour lutter contre la concurrence herbacée (graminées).

**Protections** Il sera **indispensable de protéger vos plants de la dent du chevreuil** par **des protections individuelles** double maille de 120 cm de haut, d'un grammage de 180 grammes par mètre linéaire et agrafées (*en trois endroits*) à un piquet de châtaignier ou d'acacia de 150 cm enfoncé de 30 cm.

**Plants** Il est fortement recommandé de s'adresser à une **pépinière forestière**, ou à un **Gestionnaire Forestier Professionnel**, qui seront en capacité de vous fournir des plants dont l'origine et la qualité sont certifiées :



Un Gestionnaire Forestier Professionnel pourrait vous accompagner afin de mettre en œuvre votre projet de boisement de manière optimale mais aussi de gérer l'entretien futur de la plantation.

**Suivi** Les mois qui suivront la plantation (de mars à juin), il faudra veiller à ce que les piquets tenant la protection ne soient pas penchés. Vous vous assurerez aussi du bon taux de reprise des plants (>80%). Dans le cas contraire, il faudra procéder à un regarni. Enfin, vous éliminerez les graminées qui concurrencent les jeunes plants sur 1 à 2 m<sup>2</sup>. Ces entretiens sont nécessaires les 2 à 3 premières années.

A moyen terme, les essences « objectifs » demanderont des tailles de formation, des élagages, puis des éclaircies afin d'avoir une qualité optimale en terme de bois d'œuvre.

**Xavier BONNART**  
CRPF Hauts-de-France  
03.22.33.52.00 / [xavier.bonnart@crpf.fr](mailto:xavier.bonnart@crpf.fr)